

Mardi 17 juin 2025 à 20h30

Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu - 290 route de Vienne - Lyon 8^{ème}
Espace Conférences Sanou Souro - Salle 1 - 2^{ème} étage

Jocelyne HUGUET-MANOUKIAN

Psychologue clinicienne, ethnologue, Psychanalyste de l'Ecole de la Cause freudienne

Les troubles psychotiques dans l'ordre du langage Souci de la parole, lecture du symptôme

Discutant : Bérengère MAILLAND, psychologue

Les termes disparus des manuels de psychiatrie comme celui de folie, d'hystérie, de délire voire de psychose, se sont déplacés dans la langue commune.

Je psychote, tu déliras, je suis parano, un vrai schizo ! En revanche, la langue de la psychiatrie parle de son côté de troubles de santé mentale, troubles à réhabiliter avec l'aide de programmes psycho-éducatifs, dans le souci d'une psychiatrie inclusive. Notre propos s'inscrit dans ce moment de repli langagier de la psychiatrie, qui en évitant les mots dits stigmatisants, les voit réapparaître dans la banalité du quotidien. Ce qui revient à dire que tout le monde est fou sauf ceux qui font des séjours en psychiatrie ! Ou encore que "nous vivons dans un monde de fous" tandis que les hôpitaux psychiatriques se vident et tentent d'objectiver la maladie par le retour à la santé à l'instar de la médecine !

Qu'est-ce que parler veut dire ? Au singulier, la prise de parole nouée au corps implique le sujet dans son rapport à la jouissance. La langue vivante est marquée par les changements techno-civilisationnels. Nouvelles façons de dire, inédites façons de faire et symptômes inhabituels vont de pair.

Dans ce contexte, nous aborderons les troubles psychotiques tels qu'ils se manifestent dans l'ordre du langage, phrase interrompue, schizophasie, coq à l'âne, discours diffluent, délire, hallucinations... leur nature et leurs effets dans la vie du sujet. Le souci de la parole pour entendre les sujets souffrant de troubles psychotiques, à partir de ce qui fait leur singularité, s'avère nécessaire. Entendre les faits de langage et la manière dont ils sont dits, c'est prendre acte de leur énonciation, c'est réhabiliter le sujet et lui donner la possibilité d'inventer un "savoir y faire" avec ce qui de la signification défaille, sans le réduire à un déficit ou un handicap.

Écouter devient alors de ce fait, apprendre à lire ce qui s'écrit du symptôme noué à la pulsion dans le corps parlant et suppose une éthique de la réponse.

Bibliographie succincte :

- Une pratique de soins précoces pour les enfants en situation de handicap, ERES, 2016
- « L'autonomie et le sujet » dans Chemins de traverse, ed. Améthyste, pp 76-89, 2010
- « Le rêve en abîme : Inception » dans La Cause du Désir n°104, « Tu rêves encore » Avril 2020, pp 161-164.
- « Écho et silence du dit et de l'Écrit » Bulletin Cartello n° 30 – 10/07/
- « Une faute de traduction » dans La Cause du Désir n°109, « L'insu », décembre 2021, Navarrin Éditeur / pp 88-91
- Les pratiques professionnelles au cœur des impasses de la civilisation, quels lieux de parole pour les praticiens dans Croiser les défis du terrain aux aspérités de la pensée, MAIS, p 113-127, 2023

